

## **INFIR - 7<sup>ème</sup> promotion des contrôleurs**

### **Décompte des heures de formation éligibles à la demande de prise en charge à adresser à UNIFORMATION**

**Formation du 11 mars 2013 au 24 janvier 2014** (proclamation des résultats le 28 janvier 2014)

**Durée de la formation = 1 393 H [693 H en centre (dont 35 H d'évaluation) + 497 H sur le terrain + 203 H dans l'organisme recruteur]**

La demande de prise en charge adressée à UNIFORMATION est à solliciter sur les fonds de professionnalisation. Elle doit être adressée à UNIFORMATION avant le début de la formation, par l'organisme employeur.

### **Facturation :**

Durée totale de la formation : **199** jours, quel que soit le type de journée (enseignement en centre, évaluation et applications tutorées), pour un coût total de **17 729 €** :

\* soit en 2013 : **181** jours pour **16 127** euros

\* soit en 2014 : **18** jours pour **1 603** euros

A ce jour, sous réserve de modifications de prise en charge par UNIFORMATION, les organismes peuvent bénéficier du remboursement suivant :

- 12 euros de l'heure (ou 15 euros de l'heure pour les salariés de 45 ans au moins) pour les périodes d'enseignement, d'évaluation et d'applications tutorées.
- Une majoration de 1,10 euros par heure (\*) sera versée pour les périodes d'Applications Tutorées (= aide à la mission tutorale). [\* : La majoration est portée à 1,64 euros pour les stagiaires dont le tuteur a 45 ans et plus.]
- La formation des tuteurs sera prise en charge à hauteur de 15 Euros de l'heure dans la limite de 40 heures.

### **Nota Bene :**

- La formation est calculée sur une durée de **199** jours (soit **1 393** heures), réparties en **94** jours d'enseignement général, **5** jours d'évaluation, **71** jours d'applications tutorées et **29** jours de découverte au sein de l'organisme recruteur.
- S'agissant des journées de découverte au sein de l'organisme recruteur (phase 1), il convient d'adapter la demande de prise en charge selon le statut du stagiaire et en fonction de ses résultats au test.

**Phase 1 – Stage découverte de l'organisme : demande de prise en charge selon la situation du stagiaire**

Situations proposées	Stagiaire interne à l'Institution	
	<u>Dispensé</u> de la remise à niveau en comptabilité (phase 1)	<u>Non dispensé</u> de la remise à niveau en comptabilité (phase 1)
Découverte de l'organisme *	- Applications tutorées : 196 heures à déclarer	- Applications tutorées : 133 heures à déclarer
Remise à niveau Comptabilité		- Enseignement général : 63 heures à déclarer maximum
Séminaire national d'accueil	- Enseignement général : 7 heures	- Enseignement général : 7 heures
<u>Demande de prise en charge à effectuer pour la partie 2013</u> correspondra à 1267 heures dont la répartition est la suivante :	- Enseignement général : 665 h, - Evaluations en CRF : 28 h, - Applications tutorées : 574 h.	- Enseignement général : 728 h, - Evaluations en CRF : 28 h, - Applications tutorées : 511 h.

\* Le temps consacré à la découverte de l'organisme correspond à 203 heures au maximum auxquelles on déduit les heures relatives à la remise à niveau en comptabilité selon la situation ainsi que la journée du séminaire national en phase 1.

Les heures relatives à la formation à distance en informatique-bureautique sont à déclarer en « Applications tutorées » lors de la demande de prise en charge à effectuer pour la partie 2013. Par contre, lors de la demande de remboursement, il conviendra de déclarer le temps réellement passé en « Enseignement général ».

Exemple : cas d'un interne qui doit suivre la remise à niveau comptable → total nombres d'heures à déclarer

- enseignement général en 2013 : 658 heures initiales + 63 heures formation comptable en CRF + 7 heures séminaire national phase 1 = 728 heures
- évaluations en CRF en 2013 : 28 heures
- applications tutorées en 2013 : 378 heures initiales + 203 heures de découverte de l'organisme – 63 heures formation comptable en CRF – 7 heures séminaire national phase 1 = 511 heures
- pour 2014 : pas de changement (Cf. point 3)

La répartition des heures à déclarer pourra être indiquée comme suit selon une présentation par trimestre civil ou mois en enseignement CRF, évaluations CRF et applications tutorées.

La base de calcul par jour retenu est 7 heures en 2013 et 2014 :

**1. Pour l'année 2013 (1 267 heures au total)**

- Enseignement général en CRFP : **658 heures (94 jours)**,
- Evaluation en CRFP : **28 heures** (4 jours),
- Applications tutorées : **378 heures (54 jours)**.
- Connaissance Urssaf : **203 heures (29 jours)** → Cf. tableau page 2 selon la situation du stagiaire.

## **Enseignement général en CRFP**

**$\Sigma$  94 jours (658 heures)**

<b><u>Base de calcul par trimestre</u></b>	<b><u>Base de calcul par mois</u></b>
2 <sup>ème</sup> trimestre : 43 jours (301 heures)	Avril : 7 jours (49 heures)
	Mai : 17 jours (119 heures)
	Juin : 19 jours (133 heures)
3 <sup>ème</sup> trimestre : 21 jours (147 heures)	Juillet : 10 jours (70 heures)
	Août : 0 jour
	Septembre : 11 jours (77 heures)
4 <sup>ème</sup> trimestre : 30 jours (210 heures)	Octobre : 22 jours (154 heures)
	Novembre : 8 jours (56 heures)

## **Evaluation en CRFP**

**$\Sigma$  4 jours (28 heures)**

<b><u>Base de calcul par trimestre :</u></b>	<b><u>Base de calcul par mois</u></b>
2 <sup>ème</sup> trimestre : 2 jours (14 heures)	Mai : 1 jour (7 heures)
	Juin : 1 jour (7 heures)
4 <sup>ème</sup> trimestre : 2 jours (14 heures)	Octobre : 1 jour (7 heures)
	Novembre : 1 jour (7 heures)

## **Applications tutorées**

**$\Sigma$  54 jours (378 heures)**

<b><u>Base de calcul par trimestre :</u></b>	<b><u>Base de calcul par mois</u></b>
3 <sup>ème</sup> trimestre : 29 jours (203 heures)	Août : 19 jours (133 heures)
	Septembre : 10 jours (70 heures)
4 <sup>ème</sup> trimestre : 25 jours (175 heures)	Novembre : 10 jours (70 heures)
	Octobre : 15 jours (105 heures)

**Découverte de l'organisme**  
(Cf. tableau page 2, selon la situation du stagiaire)

$\Sigma$  29 jours (203 heures)

<u>Base de calcul par trimestre :</u>	<u>Base de calcul par mois</u>
1 <sup>er</sup> trimestre : 15 jours (105 heures)	Mars : 15 jours (105 heures)
2 <sup>ème</sup> trimestre : 14 jours (98 heures)	Avril : 14 jours (98 heures)

## 2. Pour l'année 2014 (126 heures au total)

- Evaluation en CRFP : **7 heures (1 jour)**,
- Applications tutorées : **119 heures (17 jours)**.

### Evaluation en CRFP

$\Sigma$  1 jour (7 heures)

<u>Base de calcul par trimestre :</u>	<u>Base de calcul par mois</u>
1 <sup>er</sup> trimestre : 1 jour (7 heures)	Janvier : 1 jour (7 heures)

### Applications tutorées

$\Sigma$  17 jours (119 heures)

<u>Base de calcul par trimestre :</u>	<u>Base de calcul par mois</u>
1 <sup>er</sup> trimestre : 17 jours (119 heures)	Janvier : 17 jours (119 heures)

*Semaine de certification : du 20 au 24 janvier 2014*

*Proclamation des résultats : 28 janvier 2014*

La journée d'oral de certification est comptée en « évaluation » (1 jour)